

## **COM-1500 Communication orale en public**

### **1. Présentation du cours**

Le cours *Communication orale en public* s'adresse à toute personne qui désire développer son habileté à communiquer oralement devant un groupe. Les apprentissages reposent sur l'action et la rétroaction, guidés par le professeur à l'aide d'enregistrements numériques.

### **Remarques particulières**

Le cours *COM-1500 Communication orale en public* contribue à la « consolidation de la connaissance générale du français » telle que définie dans la *Politique sur la connaissance du français des étudiants de l'Université Laval*.

Cours préalable(s) : aucun.

Ce cours de trois crédits est offert sur une période de 15 semaines.

Temps devant être consacré au cours : cours de trois heures par semaine, suivi de six heures de travail personnel en moyenne.

### **2. Objectifs**

#### **2.1. Objectifs généraux**

- Maîtriser les composantes verbales, paraverbales et non verbales nécessaires à une communication orale de qualité.
- Communiquer oralement devant un groupe avec naturel, assurance, clarté et efficacité.
- Préparer et présenter un contenu adapté à l'auditoire.

## 2.2. Objectifs particuliers

- Tenir compte des intérêts et des besoins de l'auditoire.
- Gérer efficacement son trac et ses émotions devant un public.
- Être naturel(le) lors d'une prestation.
- Utiliser à bon escient le langage non verbal (physionomie, gestuelle, maintien, démarche, tenue vestimentaire).
- Parler en exploitant adéquatement les ressources de la voix (intonation, projection de la voix, prononciation, débit).
- Capter, maintenir ou relancer l'attention de ses auditeurs.
- Organiser ses idées.
- S'exprimer avec conviction.
- Faire preuve de crédibilité.
- Utiliser un niveau de langue adapté à la situation de communication.
- Employer un vocabulaire correct et précis.
- Produire des phrases courtes et conformes à la grammaire à l'oral comme à l'écrit.
- Faire des exposés oraux en tenant compte du type de communication : résumé, critique, narration, présentation informative ou de vulgarisation, etc.
- Rédiger une autoanalyse.

## 3. Éléments de contenu

### Concernant la personnalité de l'orateur :

<ul style="list-style-type: none"><li>• la confiance</li><li>• l'empathie</li><li>• la conviction</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• l'intégrité</li><li>• la voix la diction</li><li>• le débit</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• la physionomie</li><li>• la gestuelle</li><li>• le maintien</li></ul>
---	---	---

### Concernant la communication :

<ul style="list-style-type: none"><li>• l'improvisation</li><li>• la lecture à haute voix</li><li>• la situation de communication</li><li>• l'organisation des idées</li><li>• le plan</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• le résumé</li><li>• la critique</li><li>• la narration</li><li>• l'exposé informatif</li><li>• la vulgarisation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• la persuasion</li><li>• le vocabulaire</li><li>• l'autoanalyse</li><li>• la concision</li><li>• les niveaux de langue</li></ul>
--	---	---

Le titulaire peut choisir d'aborder quelques-unes seulement des activités proposées.

#### **4. Activités d'apprentissage**

La pédagogie repose sur des études de cas : exercices magnétoscopés avec une rétroaction constructive de l'enseignant(e) et une participation active des étudiants. Capsules théoriques et exercices de groupe.

#### **5. Évaluations de l'apprentissage**

Présentations orales : 65 %

Examen oral de français : 20 %

Travail écrit : 15 %